



COMPTE RENDU CCVL QUARTIER MILADY - LA NÉGRESSE

Maison des Associations le mercredi 31 janvier 2024 à 18h

Présents :

Mairie de Biarritz :

- **M. Bertrand LAVIELLE**, Chef de Cabinet,
- **Mme Valérie SUDAROVICH**, Conseillère Municipale, déléguée à la politique inclusive, à la danse et au théâtre. Référente du Quartier Milady / La Négresse,
- **M. Fabrice Sébastien BACH**, Adjoint au commerce et à l'artisanat, aux animations commerciales au développement des marchés, à l'animation de la ville et aux fêtes patronales,
- **Mme Charlotte CHAUDIERE**, Chef de Pôle Démocratie Participative,
- **M. Thomas HABAS**, Chargé de mission, Culture - Démocratie Participative.
- **Mme Lucie BOZZA**, Responsable des instances de quartiers

Membres :

- **M. Guy ALDASORO**
- **Mme Marie ATTIAS**
- **M. Jacques ATTIAS PROPRIETAIRES RIVERAINS DE L'IMPASSE CHANTECLAIR**
- **Mme Laurence CREYSSAC**
- **M. Albert DOMEQ**
- **M. Daniel LALOI**
- **M. Gilles MARTIN COPROPRIETE LOTISSEMENT BI HERRI /ASSOCIATION BIARRITZ PASSIONS**
- **Mme Brigitte MONTEIRO**
- **M. Jean François VAILLANT**
- **M. Philippe VALLEE**

Excusés :

- **Mme Maider AROSTEGUY**, Maire de Biarritz
- **Monsieur Patrice MARECHAL**

Ordre du jour :

- Tour de table avec présentation de chacun
- Présentation de la Démocratie Participative et du fonctionnement des CCVL
- Signature de la charte des CCVL
- Présentation des différentes compétences des collectivités afin de savoir à qui s'adresser
- Travaux et projets du quartier
- Temps d'échanges :
 - Bilan de la fiche navette - Tour de Table
 - Questions diverses

Mot d'introduction de Mme Valerie SUDAROVICH

Mme Valérie SUDAROVICH excuse Mme le Maire et informe qu'elle sera présente lors de la prochaine réunion.

Elle remercie l'ensemble des membres des CCVL pour leur implication dans la vie locale de la Ville de Biarritz et l'importance de leur présence pour poursuivre le travail engagé par les CCVL.

Ce deuxième mandat de 3 ans va permettre d'approfondir le travail débuté selon une organisation des CCVL qui a trouvé aujourd'hui le bon rythme.

Ce qui a manqué à la première mandature est une communication sur les CCVL. Il sera essentiel de communiquer sur la présence des CCVL, leurs membres et leurs actions au sein des quartiers. Il convient donc d'identifier les membres des CCVL dans le Biarritz Mag afin que les riverains du quartier puissent établir un lien avec eux.

La question de la communication s'est posée notamment sur :

- Comment rediffuser les informations transmises en séance aux habitants du quartier.
- Quels moyens sont mis en place ?
- Les informations des autres CCVL seront- ils disponibles ?

Réponse :

Un compte rendu sera fait de chaque CCVL et transmis à l'ensemble des membres et personnes présentes.

Le site internet de la ville aura une page dédiée aux CCVL. Elle permettra d'y insérer tous les comptes rendus des 7 quartiers. Toute personne pourra donc accéder aux informations.

Le Biarritz Magazine aura également une communication pour présenter les actions engagées par les CCVL.

Les membres des CCVL seront amenés dans les prochains ateliers à faire des propositions sur d'autres moyens de communication qui feront l'objet d'une concertation et validation commune.

Mme Valérie SUDAROVICH présente l'ordre du jour de cette réunion et propose aux membres des CCVL de faire un tour de table pour se présenter et connaître leur intérêt de s'inscrire dans cette démarche et leurs attentes pour cette instance de quartier.

TOUR DE TABLE – PHOTO DU GROUPE

Les membres des CCVL sont ravis de participer au CCVL. Ils souhaitent apporter leurs contributions pour améliorer la qualité de vie de leur quartier et faire remonter les demandes des riverains.

Une photo de groupe est faite.



PRESENTATION DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU FONCTIONNEMENT DES CCVL (VOIR POWERPOINT)

Mme Valerie SUDAROVICH propose aux membres des CCVL de participer, pour ceux qui le souhaitent, aux permanences des élus de quartiers qui se déroulent 1 fois par mois. Cela permettrait de les identifier auprès des riverains. Les dates sont présentes sur le site internet de la ville de Biarritz.

SIGNATURE DE LA CHARTE DES CCVL

L'ensemble des membres, Mme le Maire, l'élue référente à la Démocratie Participative (excusée) signent la Charte des CCVL. Cette charte présente les droits et les obligations des membres pour les 3 ans de mandat. Une copie sera transmise à chaque signataire.

PRESENTATION DES DIFFERENTES COMPETENCES DES COLLECTIVITES

Un document récapitulatif des compétences des différentes collectivités est transmis dans le dossier. Il permet de savoir à qui s'adresser en fonction des demandes.

TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

COTE DES BASQUES (travaux gérés par les espaces publics)

Reprise du chantier du confortement de la côte des basques – Phase 2 (GROUPEMENT SOBAMAT, MTPS & LAPORTE) :

Le gros chantier de confortement de la côte des basques va reprendre à partir de la 3^{ème} semaine de Janvier 2024 et jusque fin Juin 2024 avant de reprendre début Septembre 2024 et ce jusque Juin 2025.

Des camions, semi-remorques et portes chars viendront donc emprunter fréquemment le chemin suivant pour délivrer du matériel, des matériaux et des équipements lors des deux premières semaines de chantier (Semaine 3,4 & 5) :

- Venant depuis le sud : *Avenue de la Milady*
- *Giratoire beau rivage*
- *Rue de Madrid*
- Stationnement au parking de la *résidence Eugénie* pour déchargement

Suite au déchargement :

- Départ du parking de la *résidence Eugénie*
- *Rue de Madrid*
- *Avenue de la Milady*

Les allers et venues de super lourds ne devraient pas s'intensifier suite à ça mais le passage sera tout de même emprunté par des poids lourds (type 6x4 et 8x6) lors de la suite du chantier.

Les travaux étant dans une zone strictement interdite au public, aucun problème ensuite pour les piétons ou déviations.

ILBARRITZ

Avenue d'Ibarritz : travaux gérés par SUEZ : Renouvellement des branchements plombs, les travaux sont prévus en Février pour une durée de 1 semaine pendant laquelle la circulation et le stationnement seront perturbés.

CITE DE L'OCEAN : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine Bâti & Logistique

Remplacement de portes extérieures.

QUARTIER IRATY :

HALLE IRATY : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine Bâti & Logistique :

Remplacement du Garde-Corps vitrée de la terrasse extérieure côté Ouest

PARKING IRATY : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine Bâti & Logistique

Transplantation et compensation d'arbres du parking principal et parking relais dans le cadre de la préparation des travaux du Projet Photovoltaïque

LE PROJET DE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : porté par le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA)

Avec une finalisation prévue à l'horizon 2027/2028, ce projet est porté par le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA), qui est compétent pour la réalisation des Pôles d'échanges multimodaux. Le principe étant, autour de la gare et en prévision de la future Ligne Express Littoral (Bayonne/Hendaye) mais aussi du « RER Basque », comme cela a été fait à Bayonne et Hendaye, de mettre en place un pôle des mobilités centralisant toutes les offres de transports : ferroviaire, transports collectifs (gare routière pour les lignes urbaines et interurbaines), taxis, mobilités douces et stationnement.

Financé par la Région Nouvelle Aquitaine, le SMPBA et la Ville de Biarritz, le projet prévoit donc :

- La réorganisation des espaces dans les emprises actuelles
- La mise en place d'une gare routière
- La réhabilitation du parvis de la Gare
- Stationnement vélos et voitures

Une concertation menée par le Syndicat des Mobilités sur le pôle d'échange multimodal et prévue en avril 2024.

LE PROJET DE RÉHABILITATION DU QUARTIER :

Porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la Ville de Biarritz, ce projet à très long terme consiste à faire une opération de renouvellement urbain en vue réhabiliter les espaces mais aussi d'y créer des espaces publics qualitatifs, des accès plus fluides et mieux organisés et des logements.

Les études sont actuellement au stade préliminaire avec l'élaboration d'un plan guide en 2024, réalisé par l'agence d'urbanisme, pour définir l'organisation du quartier, les circulations, en tenant compte du maintien des activités économiques et culturelles existantes, mais aussi les trames végétales qualitatives (on ne les voit pas vraiment) pour les remettre en valeur. Les logements déjà existants sur le quartier ne seront bien entendu pas impactés par contre les espaces publics seront rendus plus qualitatifs.

TEMPS D'ÉCHANGES ET QUESTIONS DIVERSES

Fiches Navettes

La prochaine réunion en (mars avril) permettra de travailler sur les fiches navettes remplies par les membres et de faire émerger les projets sur lesquels le CCVL souhaite travailler.

Questions diverses préparées en amont avec les services

Questions de Monsieur Gilles MARTIN

1) Quel bilan tirer des précédentes fêtes de Biarritz de novembre dernier ?

Réponse SERVICE COMMERCE / SERVICE EVENEMENT :

Bilan mitigé entraînant la réorganisation suivante :

Suite aux différents constats de l'édition 2023, il a été décidé pour 2024 :

- Les fêtes de Biarritz se déploieront toute l'année, en s'appuyant sur les dates existantes des fêtes de quartiers
- Le samedi 9 novembre aura lieu le concours du Ttoro aux halles,
- La fête de Biarritz à Saint-Martin se tiendra dans un seul lieu le Parc Grammont à Saint-Martin sur 2 jours le dimanche 10 et lundi 11 novembre, sous réserve de la programmation proposée par les associations,
- Maintien de la messe de la Saint-Martin le 11 novembre avec danse à la sortie et voir si Maritzuli.

Autrement dit les fêtes de Biarritz auront lieu dans les autres quartiers lors des fêtes de quartier déjà existantes (Bibi Beaurivage, Comité des fêtes de la Négresse, St Charles, les Docks, ...).

En séance : Sur les fêtes de Biarritz, l'idée sera de mutualiser les moyens humains et techniques sur les différents quartiers en ne faisant plus une seule session avec toutes les associations, mais une fête par quartier au fur et à mesure de l'année. Les moyens seront donc diminués au lieu d'être multipliés par 7. Il faut continuer à travailler avec les associations. L'idée de relancer l'idée des Casetas d'hiver au jardin public au moment des fêtes de la Saint Martin est proposée.

Un rappel est fait sur l'augmentation des coûts financiers qui ne sont plus les mêmes aujourd'hui pour une collectivité et pour l'organisation des événements.

Wheels and Waves :

Il est évoqué le problème des nuisances générées par cette manifestation. Pourrait-on avoir de la part des organisateurs des places gratuites pour compenser les désagréments liés à la tenue de l'évènement sur le site ? Il existe des tensions réelles par rapport au sujet et peut-être qu'un petit geste de ce type pourrait désamorcer les tensions. Peut-on envisager une compensation quelconque ?

Réponse : Ce sujet est à voir directement avec les organisateurs. La ville se charge de leur transmettre la requête.

Concernant la piétonnisation de l'Atalaye et du rocher de la vierge, on me demande si cela sera réellement piétonnier ou s'il y aura la présence de vélos (comme l'année dernière...) qui se croient tout permis au milieu des piétons ? Dans ce cadre, il faudrait parler des cyclistes qui se croient tout permis (feux rouges et stops brûlés, sens interdits empruntés, pas d'éclairage la nuit, etc..)

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Cette zone est une zone de rencontre. Les piétons sont prioritaires et les vélos sont autorisés.

Il existe un problème de sécurité sur les zones partagées vélos/piétons qui posent des problèmes de dangerosité.

Réponse en séance : Un rappel est fait sur le principe de la voie verte partagée qui est réglementée par le législateur de façon nationale et uniformisée. La Ville n'a pas les moyens de contrevenir à cela, d'autant que les voiries de la ville sont étroites et ne permettent pas d'accueillir les cyclistes et les piétons autrement que sur ces zones partagées.

Question : Combien de contraventions ont été dressées en 2023 contre les vélos ?

Réponse DIRECTION SECURITE :

Nous n'avons pas eu énormément de verbalisations en 2023.

Néanmoins, il y a eu deux contrôles communs avec la police nationale focalisés sur ce monde de déplacement sur ces quartiers et deux actions de prévention avec la prévention routière. Pour l'année 2024, la campagne, qui a débuté en 2023, va perdurer et s'accentuer.

Les trottoirs et la chaussée Avenue Luis Mariano sont dans un état lamentable. Une réfection est-elle prévue prochainement ?

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Il est prévu de faire la réfection de la voirie de l'Avenue Luis Mariano des Docks à la rue Bi Herri et de la rue d'Harausta aux Docks.

Pour essayer de résorber les bouchons au rond-point Luis Mariano, y aurait-il une possibilité d'agir sur le feu tricolore de la pharmacie qui contribue à ces bouchons ?

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Cette voie est un axe à forte circulation. La traversée piétonne doit rester sécurisée par le feu tricolore qui se déclenche seulement sur commande des piétons.

En séance : Question : est-il possible de raccourcir le temps d'attente ?

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Votre signallement a été pris en compte et le temps d'attente sera mis au minimum.

Il faudrait repeindre les passages piétons de l'Avenue Luis Mariano qu'on ne voit presque plus.

Réponse SERVICE ALLO MME LE MAIRE :

Votre signallement a bien été enregistré et fait l'objet d'une prestation notamment pour le passage piéton devant les commerces. Les autres passages seront repeints après les travaux de réfection de la voirie.

Doit-on reparler des stops mis aux impasses Réginald et bi Herri sans aucune concertation et consultation ? A-t-on les résultats de l'étude menée ?

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Cette voie est un axe à forte circulation. Sur demande des riverains, la voie la priorité à droite dangereuse a été sécurisée par la mise en place de ces aménagements.

Questions de Madame Brigitte MONTEIRO

Est-il prévu des composteurs collectifs (voire individuels pour les foyers non encore équipés) ? Le nouveau biarrot Hugo Clément a fait une piqûre de rappel dans sa dernière émission sur la gestion des déchets.

Réponse SERVICE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE :

Cette question étant remontée sur plusieurs CCVL, nous avons demandé une information de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui a été transmise le 25 janvier dernier à l'ensemble des membres des CCVL.

En séance :

Si les membres des CCVL sont intéressés, le Syndicat Bilta Garbi organise des visites gratuites de Canopia, le Pôle de valorisation des déchets ménagers et assimilés au service d'un territoire. Vous pouvez réserver votre place en renseignant le formulaire sur le site internet de BILTA GARBI.

La visite dure environ 2h00. Elle vous permet de découvrir et comprendre le fonctionnement de l'unité de valorisation énergétique et organique des biodéchets (poubelle noire) et du centre de tri des papiers et emballages ménagers (poubelle jaune).

Les départs en visite se font à partir du bâtiment administratif du Syndicat Bil Ta Garbi situé 7 rue Joseph Latxague à Bayonne.

Pour tout renseignement : Syndicat Bil Ta Garbi Tél. : 05 59 44 26 44 .

Peut-on envisager plus d'harmonisation dans les zones 30 qui curieusement passent à 50 sur une dizaine de mètres parfois sans raison particulière (par exemple BD Kennedy fin de limitation à 30 après le carrefour connecteur direction CV puis à nouveau panneau 30 au niveau de la poste... dans les deux sens. Mais pareil dans de très nombreuses rues) ?

Pourrait-on envisager plus de cohérence dans le déploiement du double sens cyclable dans les voies limitées à 30 (décret 2015 808 du 2 juillet 2015) ce qui simplifie la compréhension de la règle et limite de fait la vitesse des voitures en développant les réflexes d'attention ? Cette mise en cohérence devait être réalisée avant le 1 janvier 2016. Concrètement pour les panneaux sens interdit en zone 30 c'est interdit sauf vélo ou interdit y compris vélo

Réponse SERVICES MOBILITE / REGLEMENTATION :

Ces sujets doivent être abordés sur l'ensemble de la ville. Nous avons fait un état des lieux sur le régime de vitesse pour l'ensemble des rues de Biarritz. Une première réunion est programmée cette semaine avec le service de la Réglementation, le service des Espaces Publics, la Direction Générale des Services et les élus référents, pour travailler les sujets. Nous vous tiendrons informés des décisions prises.

Pour l'usage du vélo au quotidien il faut vraiment sécuriser sur tout le parcours. Les parents hésitent à laisser les enfants utiliser les vélos si une petite partie du trajet se révèle trop dangereux. Pour ça les petits vélos peints sur les axes partagés sont mieux que rien.

Réponse SERVICE MOBILITE : il faut en effet s'y atteler, un travail rue par rue est à reprendre.

Remerciement pour l'installation de nombreux racks à vélo. Par contre il n'y en a aucun dans le quartier des docks de la Négresse (je sais bien que les parkings y sont privés) mais ce quartier est difficilement accessible car dangereux aux vélos et une fois arrivés aucune possibilité de les accrocher.

Réponse SERVICE MOBILITE :

Il n'y aura pas d'instauration d'arceaux vélos sur un terrain privé et il y a peu de places sur le domaine public pour en implanter.

Serait-il envisageable d'installer le tableau mensuel des marées à l'entrée des plages ? Y compris hors période de surveillance des plages ; je suis surprise par le nombre de personnes qui ignorent totalement ce phénomène des marées et on ne va pas toujours en bord de mer avec son smartphone. A force d'assister la population ladite population a de plus en plus besoin d'être assistée c'est le problème !

Réponse SERVICE BRIGADES LITTORAL ENVIRONNEMENT :

Nous manquons de support, la vitrine qui est installée devant chaque poste de secours indique déjà la marée journalière, ce qui est le plus important.

La vitrine contient toutes les informations réglementaires et obligatoires, on ne peut pas en rajouter

Lorsque les plages sont fermées, les vitrines ne sont plus en place.

Les usagers doivent se responsabiliser en téléchargeant les nombreuses applications qui renseignent les horaires et coefficient de marées.

Rue Barchalot et rue hameau : Soulever le problème des sangliers du quartier !! Ils sont partout derrière les jardins et maisons ici et creusent des trous ! !!!!! sous les grillages !!...Le soir. Bordel total des chiens du quartier qui les sentent et qui aboient !! Cages à installer derrière chemin des lacs ?? Ou qu'est-ce qu'il est prévu ???! On n'en parle plus! Mais ils sont toujours là !!

Réponse SERVICE HYGIENE :

La convention avec l'association de chasse a été reconduite pour l'année 2024.

La cage est toujours en place sur la commune (près du Lac Mouriscot où le passage des sangliers est très régulier). L'association n'ayant qu'une cage à disposition pour la commune, nous ne pouvons malheureusement pas intervenir à plusieurs endroits simultanément.

En séance : Concernant les sangliers et l'association Saint Hubert, il est précisé qu'afin d'éviter les battues qui mobilisent des moyens colossaux, l'association, au moyen de la convention signée avec la ville, effectue des prélèvements réguliers.

A qui appartient la forêt derrière Rue Barchalot et rue Chevigné ? Qui doit l'entretenir et comment ?

Réponse SERVICE URBANISME :

Le bois situé au-dessus de la station d'épuration, entre les rue Pierre de Chevigné et de Barchalot, est privé et appartient à une quarantaine de propriétaires dont la commune.

Ce bois est classé en Ncu au PLU (naturel qui fait office de coupure d'urbanisation au sens de la loi littoral). Il est de plus grevé par une servitude d'EBC (espace boisé classé). Ce classement impose le maintien de la nature boisée du sol.

De fortes contraintes pèsent donc sur ce bois dont l'entretien incombe aux propriétaires (débroussaillage, coupe d'arbres fragilisés sur la base d'une étude phytosanitaire, coupe soumise à dépôt d'une Déclaration Préalable).



Séance levée à 19h45

Compte rendu effectué à partir des notes prises en séance par Charlotte CHAUDIERE et Lucie BOZZA.